

# CFA Pôle des Métiers Epinal



Chambre  
de **Métiers**  
et de l' **Artisanat**

**GRAND EST**  
VOSGES



**Sommaire du dossier :**

- 1. Les sections au CFA Pôle des Métiers**
- 2. Effectifs du CFA**
- 3. Résultats des examens session 2020**
- 4. Le statut d'apprenti**
- 5. Une équipe dynamique et impliquée pour porter les projets du CFA**
- 6. La mobilité européenne des apprentis**
- 7. La sécurisation des parcours de formation**
- 8. Les places disponibles aux CFA**
- 9. La formation des adultes au CFA Pôle des Métiers**
- 10. Les formations pour les futurs artisans les artisans, leurs salariés, leur conjoint à la CMA Grand Est / établissement Vosges, Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise, 22 rue Léo Valentin à Epinal.**

Le Centre de Formation d'Apprentis Pôle des Métiers est un établissement de formation, géré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est.

## 1- Les sections au CFA Pôle des Métiers

Le CFA forme des apprentis, des adultes en formation continue ainsi que des jeunes de 15 ans au minimum, intéressés par l'alternance.

Les sections au CFA :

Secteur métiers de bouche : boulanger, pâtissier, chocolatier, boucher, charcutier, traiteur

Secteur soins à la personne : coiffure, esthétique

Secteur métiers de l'automobile : mécanicien, carrossier, peintre en carrosserie

Secteur vente –commerce

Secteur pharmacie : préparateur en pharmacie – CQP Dermo cosmétologie

Les sections se déclinent en diplômes allant du niveau 3 (CAP) au niveau 4 (BP-BAC PRO- BTM) ainsi que des niveaux 5 (BM : brevet de maîtrise)

## 2- Effectifs du CFA

Le CFA Pôle des Métiers accueille chaque année plus de 1000 jeunes et adultes en formation initiales et continues toutes sections confondues.

Nous accueillons aussi une vingtaine de jeunes ayant – de 15 ans au 1<sup>er</sup> septembre et pouvant signer leur contrat dès leurs 15 ans.

### Effectifs apprentissage

Les effectifs ont progressé de 13 % par rapport à l'an passé sur l'ensemble des sections.

### Effectif formation continue

60 adultes en formation continue dans les différentes sections du CFA.

## 3- Résultats des examens session 2020

La session d'examen 2020, suite à la situation sanitaire, a eu lieu en contrôle en cours de formation. Le taux de réussite est de 81, 84% pour les apprentis et 90, 74 % pour les adultes en formation.

Le CFA a su apporter à l'apprentissage ses lettres de noblesse et confirme sa volonté d'être un établissement d'excellence au service de l'emploi et du territoire

Cette année, on constate une mutation des effectifs avec un nombre important d'apprentis post bac qui souhaitent se former via un parcours individualisé. Le CFA répond à la demande de ses jeunes qui souhaitent s'ouvrir aux métiers de l'artisanat via des parcours « sur mesure ».

Cette année encore, la demande de formation continue via des parcours de reconversion des formations pôle emploi, des requalifications professionnelles est forte.

### L'employabilité :

Au-delà du taux de réussite, nous constatons surtout un taux d'employabilité très satisfaisant eu égard au contexte économique difficile. En effet, ce sont 55% des apprentis ayant obtenu un diplôme de niveau V (CAP) qui trouvent un travail dans les trois mois qui suivent l'obtention de leur diplôme. 75% pour les diplômés de niveau IV (Brevet

Professionnel et Bac Professionnel) et 90% pour les diplômés de niveau III (Bac +2) : preuve en est que la formation par l'alternance est un levier efficace pour l'insertion professionnelle des jeunes du département.

#### **4- Le statut d'apprenti**

L'apprenti est considéré comme un étudiant des Métiers depuis 2011. Ce statut lui permet l'accès aux mêmes avantages que les étudiants : accès aux restaurants et aux logements universitaires, tarifs réduits pour les transports... Au CFA Pôle des Métiers, l'apprenti est considéré comme un salarié d'entreprise et nous exigeons de lui la même rigueur qu'en entreprise.

**L'apprentissage est une voie d'excellence et le parcours de formation du jeune s'établi en parfaite coordination entre l'entreprise et le CFA.**

#### **5- Une équipe dynamique et impliquée pour porter les projets du CFA (hors covid 19)**

Comme chaque année, le CFA sera présent lors des grandes manifestations locales.

L'ensemble de l'équipe pédagogique se mobilise chaque jour pour offrir aux apprentis une formation de qualité en mettant en œuvre de nombreux projets. L'éveil culturel, le savoir être et l'ouverture d'esprit font également partis de nos formations. Ainsi nous développerons cette année en collaboration avec les apprentis les projets suivants :

- Partenariat avec Scènes Vosges
- Participation au Lycée dans la course avec deux formules campus (courses sur la piste mythique du Mans)
- Participation au Salon de la Gourmandise
- Projets pédagogiques divers : Mondial de l'Automobile, Salon de l'Agriculture, Mondial Coiffure...
- Participation des jeunes aux 12 heures de l'étudiant
- Participation à différents concours (Meilleur Jeune Boulanger, meilleur apprenti de France, olympiades des métiers...)

#### **6- La mobilité européenne des apprentis (hors covid 19)**

Soucieux d'apporter un cadre pédagogique innovant et performant, de nombreux projets sont mis en place avec les apprentis. La mobilité européenne fait partie intégrante de ces projets. Ainsi ce sont déjà 150 jeunes qui ont bénéficiés du programme Erasmus +.

Cette année encore, une trentaine d'apprenti(e)s se verront offrir l'opportunité d'enrichir leur cursus professionnel par une expérience de mobilité européenne au Danemark à Copenhague, en Allemagne à Berlin et en Finlande à Helsinki. Le programme Erasmus + permet en effet une mobilité de deux semaines en entreprise dans un pays européen.

Nous accueillerons également des Finlandais en immersion dans des garages spinaaliens sur Erasmus+

Ce programme de mobilité mis en place depuis 2011 est un véritable levier pour enrichir le parcours professionnel de nos apprentis et leur offrir l'envie de poursuivre leur carrière professionnelle à l'étranger.

Notre savoir-faire s'exporte !

#### **7- La sécurisation des parcours de formation**

Lutter contre le décrochage des apprentis et éviter les ruptures de contrat, tel est bien là un des enjeux pour les années à venir du CFA. En mettant en place des outils de dialogue et de médiation, en établissant des liens étroits avec l'entreprise, nous souhaitons sécuriser les parcours de formation des apprentis.

Pour ce faire, le partenariat avec les CIO du département, les missions locales et la MADAPH (pour les apprentis en situation de handicap) est essentiel.



## 8- Les places disponibles aux CFA

On peut rentrer au CFA dès lors qu'on a signé un contrat d'apprentissage. L'apprentissage est aujourd'hui ouvert aux personnes de 15 ans sortie de 3ème à 29 ans. Les contrats peuvent être signés tout au long de l'année.

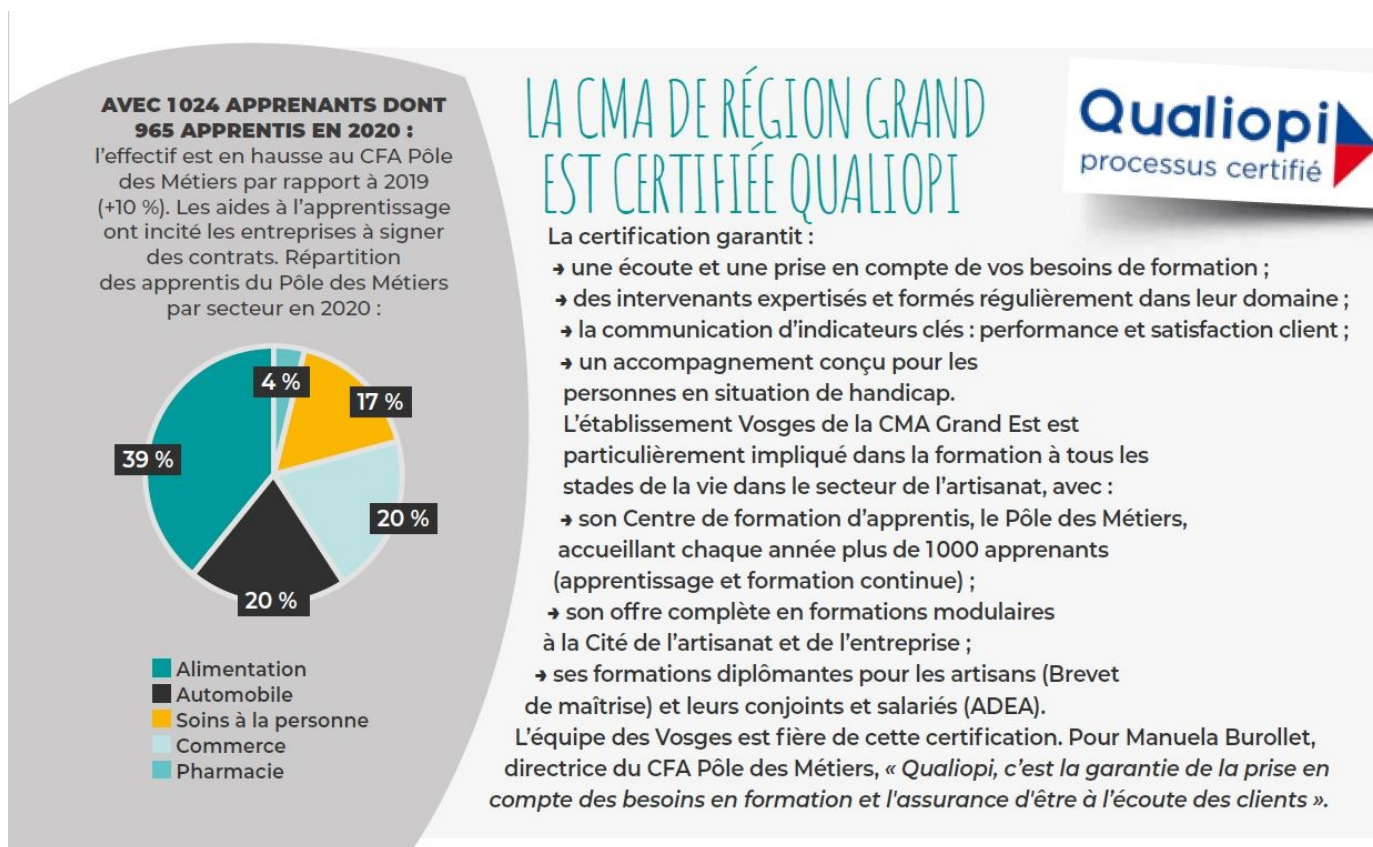
### Des offres encore disponibles

Nous disposons régulièrement d'offres d'apprentissage disponibles tous métiers confondus.

Un développeur apprentissage basé au CFA Pôle des Métiers dispose d'un fichier d'offres. Les futurs apprentis en recherche d'un contrat et les entreprises en recherche d'un apprenti sont invités à le contacter afin de construire ensemble le projet.

Contact : Sabine AUBERT [s.aubert@cfa-epinal.net](mailto:s.aubert@cfa-epinal.net) / Tel. 07 86 76 53 32

### Chiffres clés 2020 :



## 9- La formation des adultes au CFA Pôle des Métiers

- Formations qualifiantes pour les adultes au CFA Pôle des Métiers : Ces formations peuvent être suivies dans des dispositifs spécifiques mis en place avec nos partenaires, ou en « sur mesure » : la CMA Grand Est Vosges recherche alors les financements possibles pour le candidat.

Contact : Eric Simonin / [e.simonin@cma-vosges.fr](mailto:e.simonin@cma-vosges.fr)

=> Candidatures à déposer auprès de Eric SIMONIN - 03.29.69.55.88 – [e.simonin@cma-vosges.fr](mailto:e.simonin@cma-vosges.fr)

## 10- Formations continues artisans et futurs artisans à la CMA Grand Est Etablissement des Vosges (Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise, 22 rue Léo Valentin à Epinal)

La CMA Grand Est propose également, dans son établissement Vosges, tout un ensemble de formations continues (diplômantes, modulaires...), toutes certifiées QUALIOPi :

- Des formations à la création d'entreprise
- Des formations modulaires pour les artisans, leurs salariés, leur conjoint, dans un grand nombre de domaines : numérique, gestion et comptabilité, sécurité et prévention des risques, développement de l'entreprise, langues vivantes...
- Des formations diplômantes pour les artisans : Brevet de Maîtrise en esthétique, coiffure, pâtisserie, boulangerie, menuiserie (en partenariat avec le BTP CFA des Vosges). Diplôme de niveau 5 (équivalent BTS)
- Des formations diplômantes pour les Assistants du dirigeant d'entreprise artisanale (ADEA) niveau 4 (équivalent BAC).
- Des Webinaires sur le développement durable, le numérique, la commande publique, les pistes de développement de l'entreprise.

Retrouvez les formations de la CMA Grand Est sur <https://cma-grandest.fr/se-former-dans-lartisanat/>





### LE PETIT SOMMAIRE

Un peu d'aide ça vous tente ? Cliquez directement sur le titre qui vous intéresse !

Une offre adaptée à tous  
publics

La démarche Qualiopi

Nos CFA, liens et chiffres clés

Les documents à consulter

**Qualiopi**  
processus certifié

### UNE OFFRE ADAPTÉE À TOUS PUBLICS

Formation initiale ? Formation continue ? VAE : Validation des acquis de l'expérience ?  
Bilan de compétences ? Choisissez la voie qui vous correspond, découvrez toutes nos  
formations, laissez vous guider !

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

VAE

BILAN DE COMPÉTENCES